

LETEMPS.CH  **Recherche**

Aujourd'hui, le
23 août 2002

PAGE D'ACCUEIL ▾

ARCHIVES **ACTUALITE** **CONTACT** **ASSEMBLÉES** **PIR**

Abonnements aux archives:

▶ une semaine

▶ 3 mois

▶ une année

▶ Modifier son profil

▶ Se déconnecter

Recherche par mot-clef:

[RETOUR A LA LISTE](#)[NOUVELLE RECHERCHE](#)**RESULTAT DE LA RECHERCHE**▶ [IMPRIMER CET ARTICLE](#)▶ [TRANSMETTRE CET ARTICLE](#)**Champagne et justice populaire**

Eric Felley

Jeudi 22 août 2002

Rubrique: temps fort

Après les cantons de Vaud, de Fribourg, de Neuchâtel ou de Lucerne, l'association l'Appel au peuple déferle sur le Valais. Le week-end dernier, l'association présidée par Gerhard Ulrich, à Morges, a lancé une offensive contre le juge d'instruction du Bas-Valais Jean-Pascal Jaquemet, au sujet d'une affaire concernant l'instruction d'une escroquerie à l'assurance après un accident remontant à 1992.

Sans entrer dans les détails de cette histoire touffue, les Valaisans de Saint-Gingolph à Martigny ont été surpris de trouver dans leurs boîtes aux lettres ou sur leurs pare-brise le condensé vindicatif des multiples procédures engagées par ce couple, les Sciboz, d'origine fribourgeoise. L'Appel au peuple a frappé avec ses troupes dans la nuit de samedi à dimanche. Envers les juges cités, les termes sont virulents et sans appel: corrompu ou escroc. L'affaire en question est remontée jusqu'à la cour de Strasbourg, qualifiée finalement de «tigre de papier».

Bref, le couple n'a pas eu gain de cause à toutes les étapes possibles dans une procédure judiciaire européenne. Dans le «Nouvelliste», le juge Jean-Pascal Jaquemet a précisé qu'il avait trois mois pour lancer une plainte en diffamation. Cette position amuse Gerhard Ulrich: «Que ce soit en Valais ou ailleurs, ils disent tous la même chose: ils ont trois mois. Mais cela n'arrive jamais. Quand j'aurais une plainte d'un magistrat, j'ouvrirai une bouteille de champagne. Ensuite, nous débattons du fond.»

Ce samedi l'«Appel au peuple» convoque la presse valaisanne au Buffet de la Gare à Sion pour présenter certains cas qui concernent la justice cantonale, avec pour conférencier invité le politicien indépendant Michel Carron. Les autorités sont également invitées, en premier lieu les juges du Tribunal cantonal et le chef du Département des institutions Jean-René Fournier. Gageons qu'ils auront autre chose à faire et qu'ils ignoreront cette invitation. Pour l'instant tout le monde devrait garder ses bouteilles de champagne au frais.

LE TEMPS

Place de
Cornavin 3
Case postale
2570
1211 Genève 2

La Une
Sommaire complet
Accédez à tous les forums

tel. (+41 22) 799.58.58
fax. (+41 22) 799.58.59

e-mail
info@letemps.ch
www.letemps.ch

